Questionnaire

Santé Québec Montérégie-Ouest

Initiative de repérage – Chez moi, c'est mon choix		
Direction responsable Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie	Émis	2019-07-25
Expéditeur Chefs de réseaux intégrés des services de proximité	Entrée en vigueur	2019-07-25
Destinataires Partenaires dans la communauté Santé Québec Montérégie-Ouest	Révisé	2026-09-17

1. Qu'est-ce que l'initiative de repérage ''Chez moi, c'est mon choix''?

Chez moi, c'est mon choix est une initiative de repérage effectuée dans la communauté, dans l'ensemble du territoire de Santé Québec Montérégie-Ouest, auprès des usagers de 75 ans et plus. Le repérage s'effectue via l'outil PRISMA-7 adapté sous forme de dépliant-questionnaire et remis dans le cadre des activités de promotion de différents partenaires dans la communauté (organismes communautaires, GMF, RPA, logements sociaux communautaires, pharmacies, etc.).

2. Quels sont les objectifs de ce projet?

L'objectif principal est de repérer les usagers de 75 ans et plus, non connus des services, et de tout mettre en œuvre pour les aider à demeurer à domicile le plus longtemps possible de façon sécuritaire, tout en favorisant leur qualité de vie.

De ce fait, Santé Québec Montérégie-Ouest développe, soutient et encourage la création de partenariats dans la communauté afin de prévenir les hospitalisations et l'hébergement prématuré. Conjointement, nous assurons le repérage des usagers ciblés afin d'offrir au moment opportun les services nécessaires au maintien de leur autonomie.

3. Qu'est-ce que l'outil de repérage PRISMA-7? Comment fonctionne-t-il?

PRISMA-7 est un outil de repérage comprenant 7 questions permettant d'identifier les personnes à risque de perte d'autonomie modérée à grave. Il permet d'identifier les personnes vulnérables avant que le processus de perte d'autonomie ne soit trop avancé et de les orienter vers une évaluation plus approfondie afin de déterminer les soins et services requis par leur état.

4. Qui effectue le suivi une fois le questionnaire complété?

Pour l'ensemble du territoire de Santé Québec Montérégie-Ouest, il y a deux équipes de repérage. Chaque équipe est composée de bénévoles et de professionnels travaillant en complémentarité avec le soutien à domicile (SAD). Ces équipes se rencontrent au moins deux fois par mois.

Les équipes communiquent avec l'ensemble des usagers non connus des services du SAD et ayant obtenu un résultat positif au PRISMA-7.

Une collecte de données plus approfondie de certains facteurs de risque est effectuée. Les équipes informent les usagers ciblés des services disponibles dans la communauté, dirigent au besoin vers le soutien à domicile ou effectuent une relance téléphonique six mois après le premier appel afin de s'assurer qu'il n'y a pas de changement dans la condition de l'usager.

5. Le SAD a-t-il la capacité de répondre au volume de demandes?

En travaillant en amont, nos interventions permettent de référer, dans un premier temps, un grand volume de personnes de 75 ans et plus vers les services offerts dans la communauté. Une certaine proportion des personnes qui nécessitent des services du CLSC sera référée au SAD du CLSC le plus près. La priorité de chaque demande est analysée par l'équipe SAD. S'il existe une liste d'attente, les usagers seront évalués en fonction des priorités établies pour l'ensemble des demandes. Plusieurs programmes sont en place pour optimiser le premier contact avec le SAD, notamment des équipes d'évaluation rapide et le programme Rassuré. Rappelons que le repérage permet d'initier certaines interventions avant que la perte d'autonomie ne soit trop avancée.

6. Quelle est l'implication attendue des partenaires?

Les partenaires travaillent conjointement avec Santé Québec Montérégie-Ouest en assurant la promotion de « Chez moi, c'est mon choix ». Concrètement, il est demandé aux partenaires de :

- Sensibiliser le personnel à l'initiative de repérage Chez moi, c'est mon choix, qui s'adresse aux aînés de 75 ans et plus;
- Permettre à leur personnel de bénéficier d'une séance d'information sur le dépliant promotionnel qui comprend l'outil de repérage PRISMA-7;
- Assurer la distribution du dépliant de repérage auprès des 75 ans et plus lors de leurs activités;
- Transmettre rapidement les questionnaires complétés à l'équipe de repérage selon les modalités convenues avec la Direction SAPA;
- Effectuer la promotion de Chez moi, c'est mon choix auprès de leur personnel et lors de leurs activités dans la communauté;
- Participer à l'amélioration continue de cette initiative de repérage.

7. Comment devenir partenaire?

Communiquez votre intérêt à l'adresse courriel suivante : reperagecmcmc@ssss.gouv.qc.ca. Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site Internet : reperagecmcmc.ca

Repérage : Chez moi, c'est mon choix | Portail Santé Montérégie